

Ahmed AAMARA

Date de l'entretien : Mercredi 8/04/2009

Lieu de l'entretien : ALIFS, 9 cours Pasteur, 33000 Bordeaux

Enquêteurs : Joël GUTTMAN et Aziz JOUHADI

ATTENTION ! Les annotations entre crochets en italique [*annotation*] sont des indications du Rahmi pour aider à la compréhension de l'entretien.

JOËL GUTTMAN - *Le Rahmi, Réseau aquitain sur l'histoire et la mémoire de l'immigration, est en charge de promouvoir et développer l'action autour de la mémoire et l'histoire de l'immigration en Aquitaine, en lien avec la Cité Nationale sur l'Histoire de l'Immigration. Dans ce cadre de collecte de témoignages oraux, un entretien avec M. Aamara Ahmed, ancien combattant marocain, avait été intégralement réalisé en langue arabe le mercredi 8 avril 2009, dans les locaux de l'association ALIFS, Association pour le Lien [Inter]culturel Familial et Social, 9 cours Pasteur à Bordeaux, par Aziz Juhadi, bénévole à ALIFS et Joël Guttman à la technique. Voici la traduction française de cet entretien réalisé par Aziz et Joël, cette fois dans les locaux d'O2 radio, domaine du Loret, à Cenon.*

Bonjour M. Aamara, soyez le bienvenu. Aujourd'hui, nous allons vous interviewer sur votre vie et votre engagement dans l'armée française, mais nous voulons tout d'abord savoir en quelle année vous êtes né, et de quelle région vous venez du Maroc, et quelle était votre activité avant votre engagement dans l'armée ?

AHMED AAMARA - J'habitais dans la région de Marrakech, à El Kelaâ des Sraghna. J'étais agriculteur chez mes parents qui étaient aisés, ils avaient des terres et du bétail. En 1943, la France était occupée par l'Allemagne, et nous lui fournissions

toute notre production. Du blé, des moutons, des mulets... nous n'avions plus rien pour nous, et nous n'avions plus rien à faire au pays, donc je me suis engagé en 1944. Tout ce que j'ai laissé a été perdu.

Quelle est votre date de naissance ? Et de quelle manière s'était déroulé votre engagement ? Étiez-vous volontaire ?

Je suis né en 1925, je ne connais pas le jour de naissance. On m'a attribué la date... 1^{er} janvier 1925. Je me suis engagé par la force des choses, nous travaillions pour l'État, sous la contrainte.

Donc, vous ne vous êtes pas engagé volontairement ?

Non, ce n'est pas tout-à-fait ça. À cause du travail forcé pour l'État, et le traitement que nous subissions, nous ne travaillions pas seulement pour nous nourrir, nous travaillions aussi pour les autres. Ce qui ne m'a pas plu, et je me suis engagé en 1944.

Je n'ai pas bien compris, d'après ce que vous me dites, vous étiez riche et vous avez dû vous engager quand même ? Avez-vous été embarqué de force ?

Non, je n'ai pas été embarqué de force, je vais vous dire la vérité, c'est moi qui me suis engagé. C'est parce que tout ce que nous produisions partait à l'État... Je me suis dit, « *Si je dois travailler pour l'État, alors il vaut mieux s'engager* ».

Et comment vous êtes-vous engagé ? Est qu'il y avait un bureau de recrutement et...

On venait au marché et le crieur annonçait que celui qui s'engagerait serait libre, ainsi que toute sa famille. Que de mensonges !... Et je me suis engagé...

Où vous a-t-on emmené lors de l'engagement ?

On nous a emmenés à Marrakech dans un endroit qui s'appelait « le bassin des vaches ». Il y avait la caserne où on a eu l'instruction militaire.

Combien de temps êtes-vous restés là-bas ?

Nous sommes restés six mois, puis nous avons été transférés à Oujda, où nous sommes restés deux ans. Après nous avons été transférés en Allemagne fin 1947.

Quel était le sentiment de vos parents et proches quand vous avez décidé de vous engager ?

Ils n'étaient pas d'accord car il n'y avait personne pour les aider pour les travaux des champs. Ils étaient âgés. Ils sont tous morts maintenant, que Dieu les bénisse...

Quand sont-ils morts, avant ou bien après ?

Après. Ma mère est décédée en 1945, et mon père en 1948. Que Dieu les bénisse tous les deux !

Lors de votre engagement, vous étiez le seul du village ou il y en avait d'autres ?

Il y avait beaucoup de monde, mais j'étais le seul de mon village.

Maintenant, parlez-nous de votre carrière militaire, de votre périple depuis Marrakech, en passant par Oujda jusqu'en Allemagne, les pays que vous avez traversés, ainsi que les batailles auxquelles vous avez pris part...

En Allemagne, je n'ai participé à aucune bataille, je ne vais pas vous mentir. Cela va être entendu au pays et je ne veux pas qu'on dise que j'ai menti. Non, moi je dis la vérité, même si j'avais suivi un entraînement de six mois à Meknès pour devenir caporal. Après j'ai embarqué pour l'Allemagne. Il y avait une grève à Bourges... Non, attendez, j'ai oublié une chose.

Du Maroc, nous avons embarqué pour la France, et non pour l'Allemagne. À Bourges, où nous sommes resté jusqu'en 1948, il y avait une grève. Depuis, nous avons quitté la première compagnie du 5^{ème} RTM, pour la 805^{ème} compagnie du 5^{ème} régiment à Sochaux. On nous a fait intervenir lors d'une grève ouvrière à Chalons. Une fois que les ouvriers ont repris le travail, nous sommes retournés à nos bases, jusqu'à la fin 1948. Puis Fontainebleau dans la région parisienne, pour quelque temps.

Nous sommes retournés au Maroc au 5^{ème} régiment, puis au 30^{ème} génie à Kénitra. Là, il y avait un mouvement de révolte au sein du groupe à propos de l'indépendance du Maroc. Vous savez, on a tous le sentiment de patriotisme pour son pays. On n'a pas accepté ce qui se passait. De ce fait, on nous a emmené des soldats sénégalais pour nous surveiller, et on nous a désarmés. Après, nous avons embarqué pour l'Allemagne et j'y suis resté deux ans.

Deux ans, c'était dans les années 50 ?

Les années 50, non. Ce n'est qu'en 1953 que je suis parti pour l'Allemagne, où je suis resté à peu près deux ans. Puis ce fut l'Algérie.

Là-bas, en Algérie, vous avez été impliqué militairement dans cette guerre ?

J'étais aux Aurès, à Batna et dans toutes ces montagnes... Nous sommes restés entre sept et huit mois. Nous étions partis pour deux ans, mais nous avons fini notre contrat.

Quelle était votre fonction en Algérie ?

J'étais sergent.

On vous a promu sergent ?

Oui

Donc, vous deviez avoir un commandement ?

Tout-à-fait, au service auto, au garage. Vous savez, quand on a le commandement d'une section, on a la responsabilité du groupe, des voitures, des camions, les jeeps et tout ce qui concerne le garage, et c'était moi qui affectais les chauffeurs pour les missions.

Quand vous étiez embarqué pour l'Algérie, on vous a dit que vous alliez combattre le FLN ?

On nous avait dit qu'on partait pour la civilisation, alors que, quand on était arrivés, ce n'était plus le cas. La première fois, ils ont abattu un âne qu'ils ont mangé. Ces gens-là, les Français... Nous n'avons pas accepté cela. La deuxième fois, ils ont abattu une vache, et nous avons, une autre fois, refusé de manger cette viande, nous leur avons dit qu'on pouvait manger tout, sauf cette viande.

Pourquoi ?

C'est *haram*, ce n'était pas les consignes du colonel. Nous étions dix-sept personnes, dont deux officiers, à ne pas vouloir manger si ce n'était pas autre chose. On a fait venir le colonel qui voulait savoir les raisons de notre refus. Nous lui avons expliqué que nous ne mangions pas une viande *haram* et que, s'il le permettait, nous pourrions lui parler davantage. Il nous a rassurés par son écoute bienveillante. Après, un adjudant du groupe qui savait parler le français, lui a parlé des dérapages des officiers qui volaient les bêtes des autres et que cela ne concordait pas avec la mission de civilisation pour laquelle nous étions venus. Depuis, on nous a mis à part des autres.

On vous a ramené au Maroc ?

Oui, nous sommes rentrés au Maroc, à Marrakech au Diar 114, où nous sommes restés un an.

Si j'ai bien compris, vous êtes resté au garage au service auto toute la période de sept ou huit mois passés en Algérie, sans prendre d'armes ?

Non, nous faisons des campagnes. Ce n'est pas parce que nous étions au garage que nous ne faisons rien.

Vous avez combattu ?

Il y avait des jours où nous combattions, d'autres non. Pas tous les jours. Il y avait des fois où nous avons été attaqués, nous répliquions. Parfois, lors des sorties, nous les avons affrontés, soit en embuscades, soit autrement...

Vous nous avez dit qu'après l'Algérie, vous êtes rentré au Maroc...

Oui, parfaitement, au 114^{ème} bataillon, où nous sommes restés un an sous surveillance, car nous avons été soupçonnés de prendre part au mouvement de la libération, alors que nous ne savions même pas ce qui se passait. Enfin, il s'est avéré que nous n'avions rien à voir de tout cela.

En quelle année êtes-vous rentré à Marrakech ?

En 1954.

Vous nous avez dit que vous étiez soupçonnés de participer au mouvement de résistance au Maroc.

Tout à fait, alors que nous n'étions guère impliqués, car nous avions une bonne solde. 500 dirhams, à l'époque, c'était beaucoup d'argent.

Après Marrakech, qu'est-ce que vous avez fait ?

Après cela, j'ai été affecté au 2^{ème} RTM à Marrakech pour deux semaines. J'étais désigné comme chauffeur du colonel, que n'ai jamais vu jusqu'à ce jour ! Après, on a été rendu à l'armée marocaine.

Comment cela s'est-il passé ?

Il y avait des volontaires et des non volontaires.

Et vous ?

Les deux à la fois...!

Avez-vous gardé votre grade de Sergent dans l'armée marocaine ?

Non, j'ai eu le grade d'adjudant.

Combien de temps avez-vous passé dans l'armée marocaine ? Et dans quel endroit ?

J'étais partout au Maroc. À Tafilalt, dans le Sahara, à Midelt dans la région de Fès, au onzième bataillon. Nous étions en intervention avec le Roi, à Tazaa, à Oujda et partout... Nous étions sa garde. Nous l'accompagnions pour tous ses déplacements, jusqu'à la dissolution de l'armée de la libération. Après nous avons été affectés au 11^{ème} Bataillon, à Casablanca.

Dans quelle caserne à Casablanca étiez-vous ?

J'étais dans celle de la Jonquière.

Jusqu'à quelle date êtes-vous resté dans l'armée marocaine.

Jusqu'en 1980.

Comment étaient vos relations avec vos supérieurs ? Et y avait-il d'autres combattants d'autres nationalités ?

Non, nous n'étions que des Marocains avec des Français. Il n'y avait avec nous, ni Tunisiens, ni Algériens. Nous étions tous séparés, chaque groupe dans un bataillon à part.

Comment étaient vos relations avec vos supérieurs ?

Les relations ? Je les ai perdues... J'étais un travailleur, et je le suis encore. Tous les chefs de chantiers avec qui j'ai travaillé me rappelaient toujours, ils étaient satisfaits de mon travail. J'étais chauffeur. Je vous dis franchement, je n'ai pas souffert, ni avec l'armée française, ni avec l'armée marocaine.

Qu'avez-vous fait après 1980 ?

Rien, je n'ai plus travaillé...

Vous allez nous parler maintenant de votre arrivée en France et de comment vous avez entendu parler de vos droits ?

J'ai rencontré des gens qui m'ont parlé de tout cela et j'ai demandé à mon beau-frère, qui vit en France de voir comment je pourrais obtenir un visa pour venir réclamer mes droits ici. Je lui avais dit que je ne viendrai pas chez lui, je me débrouillerais tout seul, mais sa femme ne voulait pas sous prétexte qu'ils étaient au chômage et qu'ils ne pouvaient pas faire cette démarche.

De ce fait, j'ai attendu que ma fille, en dernière année de droit, lors d'une sortie en Espagne avec la faculté, ait pu venir en France grâce à son cousin, qui est allé la chercher en Espagne. Elle a habité chez la famille et après des fiançailles ratées avec un Algérien, elle est partie avec un Italien propriétaire d'une télé boutique en

Espagne, qui l'avait prise en charge pour avoir droit au travail. Elle s'est mariée avec lui et c'est elle qui m'a envoyé les documents pour avoir le visa.

Connaissez-vous quelqu'un à votre arrivée à Bordeaux ?

Non, je ne connaissais personne, je suis venu directement au foyer.

Comment avez-vous été accueilli ? Et quels étaient vos rapports avec les Français ?

Je n'ai trouvé aucune difficulté ici, nous étions aidés, mais pas assez...

Y avait-il des associations ou des personnes qui vous aidaient dans vos démarches pour obtenir vos droits ?

Il existait peut-être une association au foyer que je ne connaissais pas, qui s'occupait de nous pour remplir les papiers, et nous guider dans nos démarches administratives. De même pour la C.R.A.M.A. On nous avait orientés vers le 74 où nous étions aidés pour l'envoi du dossier à la Caisse des Dépôts, dont je ne connaissais pas l'existence non plus. C'était pareil pour le dossier du R.M.I, si je me rappelle bien, à l'époque, il y avait pas l'euro.

2500 francs...

C'est ça !

Vous connaissiez cette association, ALIFS, étiez-vous déjà venu ici ?

On m'avait montré où c'était. J'y suis allé, j'ai été très bien accueilli. J'ai remis mon dossier d'invalidité à la responsable qui avait demandé si je souhaitais déposer une demande de naturalisation, mais ce n'était pas dans mes intentions. C'est dommage, car je ne serais plus revenu pour faire des requêtes administratives.

Comment se passent vos journées ? Où allez-vous ?

Je passe mes journées à m'ennuyer, même s'il y a à manger et à boire... Il n'y a rien à faire ici ! Il n'y a pas de lieux de rencontres dans les foyers. Ni dans celui du cours du Médoc, ni dans celui du cours d'Alfred Daney.

Si j'ai bien compris, vous souhaitez avoir un lieu de rencontres...

Il n'y a même pas de télévision...

Vous souhaitez un café où vous pourriez aller ?

Tout à fait, et le foyer ne sera pas perdant car la personne qui travaillera pour servir les gens sera payée par la recette de ce café. Actuellement, il y a deux personnes qui travaillent une demi-journée chacune. Il peut y en avoir une troisième, qui serait là en tant qu'écrivain public, pour rédiger ou lire nos courriers et nous orienter.

Comment passez-vous vos journées d'une manière générale ?

Je pars vers 9h30 à Saint-Michel, où je reste jusqu'à 12h30 [*midi trente*] à peu près. Après je rentre au foyer, où je reste jusqu'au lendemain sans pouvoir sortir car mes dépenses sont limitées. Elles sont réparties en trois : le quotidien, les enfants au pays et la mutuelle.

Maintenant, vous espérez obtenir vos droits ? Et si cela se fait, repartirez-vous au Maroc ?

Je repartirai au Maroc, je n'ai plus rien à faire ici ! Mais certains n'ont plus rien au pays. D'autres ont des terrains hérités de leurs parents, qu'ils ne vendront jamais, par fierté ils les gardent pour leurs enfants. Quant à moi, je garde mes terres pour mes enfants et arrières petits enfants afin qu'ils puissent avoir un endroit où aller.

Donc, si vous obtenez vos droits, vous repartirez au Maroc ?

Bien sûr ! Même ma femme a refusé de venir ici, malgré le visa qu'elle avait obtenu !

Nous vous remercions beaucoup pour le temps que vous nous avez accordé. Nous espérons que vous obtiendrez vos droits. Cette interview sera enregistrée, nous vous en remettrons une copie, et une autre sera remise au Rahmi, pour les Archives départementales et le Centre National [*de l'Histoire de l'Immigration*].

Merci, que Dieu vous aide...